



Callot fecit
Caricature de la guerre : « pillage et incendie d'un village ».

*Les loupes font performer les brûlants leurs villages,
Et sur le bétail même exercent des ravages.*

*Sans que la peur des Loups non plus que le danger,
Ay les pleurs et les cris les pouvoient égarer.*

Jacques Callot, les misères et malheurs de la guerre : « pillage et incendie d'un village », gravure n° 7, 1633. Cabinet des Dessins et des Estampes, Strasbourg. Reproduction : Mathieu Bertola/Musées de Strasbourg.

JACQUES CALLOT

Dessinateur et graveur Lorrain (Nancy 1593 – Nancy 1635) dont l'œuvre la plus connue aujourd'hui est une série de dix-huit eaux-fortes (ou « gravures ») intitulée *Les Grandes Misères de la guerre*, évoquant les ravages de la guerre de Trente Ans. Son style se caractérise par la netteté du trait et la profondeur de l'encre.

Témoin des événements des années 1628-1632, Callot assiste à la progressive conquête du duché de Lorraine par les armées françaises. Ces dernières sont soucieuses d'y établir une surveillance, car les armées impériales se trouvent en force en Lorraine et le roi de Suède a obtenu de la ville de Strasbourg le droit de franchir la frontière (voir les jalons historiques, en introduction).

En 1633, le graveur réalise une œuvre à vocation réaliste et instructive qui s'oriente ensuite vers l'évocation générale des abus commis par les soldats lors des mises à sacs et pillages des régions conquises, de l'établissement des quartiers d'hiver ou la retraite des troupes en désordre. Les dix-huit gravures de la série sont chacune accompagnées d'une légende.

Jacques Callot est exposé au Musée lorrain de Nancy, qui détient 316 planches en cuivre gravées par l'artiste, soit la quasi-totalité de son œuvre.

LA TECHNIQUE DE L'EAU-FORTE

L'eau-forte est un procédé de la gravure en creux sur plaque métallique. Cette appellation elle-même est celle de l'acide nitrique étendu d'eau : l'*aqua-fortis* des anciens alchimistes.

En un sens général, l'eau-forte qui est à la fois le procédé, la gravure sur métal et l'estampe obtenue par cette gravure, s'oppose aux autres procédés de taille-douce (ou gravure en creux), exécutés aux outils (burin, pointe sèche, manière noire).

*Béguin (André), Dictionnaire technique de l'estampe, 3 vol.,
Bruxelles : A. Béguin, 1976-1977*

PRESENTATION DU DOCUMENT



La septième gravure de cette série évoque le « pillage et incendie d'un village ». Contrairement à la précédente (n°5), il s'agit d'une scène d'extérieur. Elle est aussi composée de deux plans. Au premier plan, les soldats chargent du butin et se mettent en route : d'un côté le bétail rassemblé va lui aussi être emmené. A droite des malheureux villageois conduits en cortège sont pendus les uns après les autres. Au second plan, deux fermes et l'église et sont en flammes.

Fiche d'exploitation pédagogique n° 4